

L'hon. J. Watson MacNaught (solliciteur général du Canada): Monsieur l'Orateur, je vais appeler l'attention du ministre de la Justice sur cette question et voir si elle pourrait être réglée le plus tôt possible.

LES TRANSPORTS

ALBERTA—CONSTRUCTION POSSIBLE D'UNE VOIE FERRÉE À GRANDE-PRAIRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le ministre s'est-il entretenu ou a-t-il entamé des négociations avec les hauts fonctionnaires du gouvernement de l'Alberta au sujet d'une voie ferrée au nord de Hinton? Sinon, a-t-il été informé par les autorités du rôle que jouera le National-Canadien dans la construction de cette voie ferrée?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Voilà assurément une question à inscrire au *Feuilleton*.

CHAUSSÉE À L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD— APPEL D'OFFRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Travaux publics une question sur le projet le plus important qui relève de lui et qui a inspiré récemment des articles opportuns dans les journaux. Pourrait-il dire quand les soumissions seront demandées pour la construction de la chaussée entre l'île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick et quand commencera la construction elle-même?

M. l'Orateur: Malgré son importance évidente, la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

(Plus tard)

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Travaux publics s'il était disposé à faire ici une déclaration au sujet des plans déjà approuvés par le gouvernement pour l'aménagement d'une chaussée conduisant à l'île du Prince-Édouard. Ferait-il cette déclaration quand la prochaine occasion se présentera?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Je pourrais peut-être répondre brièvement, monsieur l'Orateur. Comme l'honorable député le sait, on a terminé l'étude sur l'aménagement d'une chaussée sans rails à deux voies pouvant être portée à quatre voies, comprenant soit un pont tournant soit un pont

levant, ou un tunnel. La seconde partie de l'étude a trait à peu près à la même entreprise, mais comprend un service de chemin de fer, et sauf erreur, il faudra un mois ou six semaines avant que cette seconde partie de l'étude soit terminée.

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question découlant de celle que j'ai adressée au ministre des Travaux publics, mais qui me semble du ressort du ministre des Transports. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire si le gouvernement a accepté la proposition de la *Island Development Company* en ce qui concerne l'aménagement et l'exploitation de la chaussée?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Elle n'a été ni acceptée ni rejetée, parce que, comme mon honorable ami le ministre des Travaux publics vient de le dire, les études du gouvernement ne sont pas encore complètement terminées et qu'il serait très difficile de se décider avant leur conclusion.

(Texte)

A PROPOS DU CREUSAGE DES RIVIÈRES DES MILLE-ISLES ET DES PRAIRIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

Je voudrais lui demander si l'étude du projet de canalisation des deux rivières, des Mille-Isles et des Prairies, dans la région de Montréal, est complétée et si le gouvernement fédéral a l'intention d'entreprendre ses travaux bientôt?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question il y a à peine deux ou trois semaines, et à ce moment-là je disais que la Commission des eaux limitrophes était en train d'étudier la question, que j'y étais moi-même intéressé et que le rapport devait être soumis au cours de l'été.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Est-ce que le projet d'étude de canalisation des deux rivières, c'est-à-dire des rivières des Mille-Isles et des Prairies, relève de la Commission des eaux limitrophes, ou ne serait-ce pas plutôt la rivière Richelieu qui en relève?

L'hon. M. Cardin: Monsieur l'Orateur, il est possible que j'aie mal entendu la question, car je croyais que l'honorable député se référait à la rivière Richelieu.

M. Pigeon: Non, les rivières des Prairies et des Mille-Isles.